

COLLÈGE

PROGRAMMES 2016 ET MAINTENANT ?

Les programmes du collège mis en place simultanément sur tous les niveaux de classe dès la rentrée 2016 ont mis les personnels en difficulté : appropriation, construction des cours, articulation avec les différents parcours, conception de l'AP et des EPI, modalités d'évaluation des élèves – souvent imposées localement au mépris de la liberté pédagogique des équipes – multiplication des réunions, conseils de toute sorte notamment pour la mise en place des programmes de cycle... Pour certaines disciplines les horaires ont été diminués, ce qui a parfois conduit à des compléments de service dans d'autres établissements ou à des suppressions de postes. **Quel bilan peut-on tirer un an après la mise en place de ces programmes et des nouvelles épreuves du DNB ? Quels constats ? Quelles propositions ? Faisons le point.**

Valérie Sipahimalani, secrétaire générale adjointe
Sandrine Charrier, secrétaire nationale, responsable du secteur Contenus

Le SNES-FSU porte un projet éducatif, une réflexion sur le métier et sur l'enseignement des différentes disciplines : programmes, contenus d'enseignement, pratiques pédagogiques, interdisciplinarité, conditions d'enseignement... il travaille ces questions avec les collègues syndiqué.e.s qui le souhaitent. Ce travail collectif permet de réfléchir à ses pratiques mais aussi pour le SNES-FSU d'être force de proposition :

<https://www.snes.edu/Le-secteur-Contenus-presentation.html>

De nombreuses ressources (informations, analyses...) sont disponibles sur le site, des pistes issues des débats lors de réflexions collectives avec les collègues, avec des chercheurs :

<https://www.snes.edu/Contenus-et-pratiques-disciplines.html>

Pour participer, demander son inscription sur une des listes de diffusion disciplinaires réservées aux syndiqué.e.s et/ou participer à des journées de réflexion : contenus@snes.edu

ARTS PLASTIQUES

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

La charge de travail a été alourdie par la mise en place simultanée des programmes sur les quatre niveaux de classe, et par la mise en œuvre du PEAC, des EPI et du nouveau programme d'histoire des arts (page 14).

Construire une culture commune

Les programmes très synthétiques sont construits dans une logique spiralaire.

Ils s'organisent autour de trois grandes questions qui doivent être traitées chaque année et de manière progressive. Ils ont été accompagnés de très nombreux documents d'aide à la mise en œuvre publiés sur Eduscol qui ont souvent découragé les enseignant.e.s malgré leur richesse. Les enseignant.e.s doivent amener les élèves à s'approprier des connaissances et références dans l'objectif de construire une culture commune.

Mais comment garantir l'égalité de la formation si les programmes ne donnent aucune indication sur les enjeux incontournables à chaque niveau du cycle ?

À toutes ces difficultés s'ajoute l'inégal équipement des salles qui est un élément essentiel pour garantir de bonnes conditions de travail aux élèves, aborder toutes les parties du programme et en particulier les pratiques numériques.

Cycle 3

L'absence de repères de progressivité pour traiter les différentes questions d'apprentissage comme la représentation, la qualité des matériaux... tout au long du cycle ne permettent pas de construire un parcours d'enseignement pertinent et équitable sur l'ensemble du territoire.

En l'absence de repères, on voit naître diverses propositions issues de conseils écoles/collège, de formations ou de groupe de travail, selon les académies et les circonscriptions, et qui n'ont aucune valeur prescriptive. Ces progressions et outils d'évaluation

doivent être intégrés au programme pour permettre une réelle cohérence et éviter ce travail local et chronophage.

Cycle 4

Le constat est le même pour ce cycle, aucun repère annuel n'apparaît. Aucune indication sur des pratiques plastiques incontournables ou des éléments de culture artistique à questionner en fonction de l'âge des élèves. L'absence de repères communs génère des inégalités, il met en difficulté les élèves qui changent d'établissement ainsi que les enseignant.e.s TZR ou contractuel.le.s.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

► Des repères de progressivité dans les programmes pour construire une progression annuelle cohérente et garantir un enseignement équitable pour tous les élèves sur l'ensemble de leur scolarité. Les programmes pourraient proposer, pour chaque grande question/notion, des questions d'enseignement adaptées aux différents niveaux de classe pour permettre une montée en puissance des enjeux.

► Alléger et apporter plus de lisibilité aux documents d'accompagnement qui doivent rester une aide et non pas un mode d'emploi trop dense pour appliquer les programmes.

► Intégrer des problématiques porteuses de sens et d'enjeux en fonction de l'âge des élèves qui pourraient également figurer dans les programmes d'autres disciplines pour permettre un travail interdisciplinaire pertinent. Une problématique pourrait permettre d'aborder par exemple en Sixième la question de l'objet, le rapport entre la forme et la fonction.

► Le respect de la liberté pédagogique des enseignants quant au choix de ses pratiques pédagogiques.

► Prendre en compte la discipline en tant que telle au DNB et non uniquement sous la forme d'un positionnement sur les domaines du socle (voir DNB et évaluation des élèves page 15).

Site : <https://www.snes.edu/Etat-des-lieux-des-enseignements-artistiques-a-la-rentree-2017.html>

Contact : ens.artistiques@snes.edu

ÉDUCATION MUSICALE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Les programmes restent dans la logique de ceux de 2008 : chaque enseignant.e doit construire son parcours de formation sans indication de problématiques à travailler. La charge de travail a été alourdie par la mise en place du PEAC, des EPI et du nouveau programme d'histoire des arts (page 14).

Cycle 3

La structuration du parcours de formation en séquences n'est plus imposée, ni l'élaboration d'un « projet musical » ou d'une « question transversale », ce qui fait courir le risque de mise en place d'activités juxtaposées, sans lien les unes avec les autres.

Les attendus de fin de cycle (Sixième) sont très flous : « *identifier, choisir et mobiliser les techniques vocales et corporelles au service du sens et de l'expression [...]; explorer les sons de la voix et de son environnement [...]* ». Les repères de progressivité relèvent plutôt du conseil : « *les différentes compétences sont mobilisées et travaillées de concert [...] la pratique suppose l'écoute et l'inversement [...] l'écoute profite de la mobilisation de la voix [...]* ».

Censé être mis en œuvre par les professeur.e.s des écoles en CM1 et CM2 et par les professeur.e.s d'éducation musicale en Sixième, ce programme fait fi des différences de cultures professionnelles et des différences de formation entre enseignant.e.s du premier degré et du second degré.

Cycle 4

Les programmes sont dans la logique spiralaire des précédents et posent problème à plusieurs titres : le degré de complexité et de « technicité » est à définir par les enseignant.e.s. Ils doivent choisir les repères culturels et aborder une diversité d'œuvres, de styles, de genres musicaux permettant aux élèves de construire une culture musicale commune, ce qui peut conduire à

de grandes inégalités de formation sur le territoire.

Ainsi, les élèves qui changent d'établissement ou d'enseignant.e au cours des quatre années du collège peuvent travailler plusieurs fois les mêmes œuvres, des questions ou projets identiques ou relativement voisins, ou ne pas aborder certaines notions ou certaines questions pourtant essentielles.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Introduction de repères de progressivité au cycle 3 avec un creuset de notions à aborder plus spécifiquement en CM1-CM2 d'une part et en Sixième d'autre part.
- ▶ En Sixième et au cycle 4, la réflexion et la construction des cours pourraient être facilitées par l'identification de repères annuels souples suggérant des pistes de travail porteuses d'enjeux notamment en fonction de l'âge des élèves.
- ▶ Parmi les problématiques travaillées durant l'année scolaire, les programmes pourraient par exemple identifier :
 - en Sixième : une problématique permettant de travailler autour de la diversité des voix ; une problématique permettant de travailler autour de la diversité des instruments ;
 - en Cinquième : une problématique permettant d'aborder les métissages musicaux ; une problématique au choix permettant d'associer la musique à un autre domaine artistique : « musique et arts du visuel », « musique et arts du spectacle vivant », « musique et art du langage » (travail interdisciplinaire possible avec les arts plastiques, l'EPS, le français, les langues vivantes) ;
 - en Quatrième : une problématique permettant d'aborder les risques auditifs ; une problématique permettant d'aborder la diversité des voix en lien avec la physiologie de la voix (travail interdisciplinaire possible avec les SVT) ;
 - en Troisième : une problématique permettant d'aborder la protection et la diffusion des œuvres musicales, la question des droits d'auteur ; une problématique permettant d'aborder les différentes fonctions de la musique (sociale, historique, mémorielle, publicitaire...) ;
 - prendre en compte la discipline en tant que telle au DNB et non uniquement sous la forme d'un positionnement sur les domaines du socle (voir DNB et évaluation des élèves page 15).

Site : <https://www.snes.edu/Etat-des-lieux-des-enseignements-artistiques-a-la-rentree-2017.html>

Contact : ens.artistiques@snes.edu



FRANÇAIS

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

La charge de travail des enseignant.e.s de lettres a été alourdie suite à la mise en place des nouveaux programmes sur tous les niveaux. Bâtir une progression annuelle dans le cadre d'un changement de programme est déjà une tâche complexe à laquelle s'est ajoutée celle de « faire le tri » dans un programme qui recouvre trois années, avec des attendus mal définis, des préconisations d'IPR parfois contradictoires et des documents d'accompagnement touffus et peu exploitables. Et n'oublions pas les EPI, l'EMI, l'AP, le nouveau programme d'histoire des arts, les « parcours », dans lesquels les professeur.e.s de lettres sont censé.e.s s'impliquer. La discipline est toujours soumise à des éléments extérieurs au programme, chronophages, qui complexifient la construction des cours et ne permettent pas de se centrer sur les enjeux essentiels. Il est finalement impossible de traiter les programmes dans le temps imparti.

Donner du sens

La présentation du programme en tableaux éclatés rend difficile la mise en œuvre : l'on se demande comment mettre du lien et donner du sens à un ensemble qui en manque tant ! La nouvelle approche de la grammaire et de l'étude des textes littéraires n'apparaît pas nettement, ce qui a pour conséquence une non-prise en compte de ces changements par beaucoup d'enseignant.e.s.

L'accent mis sur le fonctionnement de la langue, en particulier celle de la phrase à l'écrit par contraste avec le discours oral,

n'a pas été vu comme prioritaire. Les médias ont mis en avant une polémique sur le terme « prédicat », ce qui était loin d'être le cœur du programme.

Les formations imposées n'ont pas permis de clarifier les attendus du programme ni d'en assurer une mise en œuvre uniforme : l'interprétation des programmes et les conseils sur les pratiques (ou parfois les injonctions) varient en fonction des académies. L'injonction du travail en équipe pour construire les progressions de cycle s'est heurtée aux difficultés matérielles et à des désaccords sur les choix à faire à l'intérieur du programme, voire sur la conception de la discipline. Des questions ont surgi sur l'évaluation : notes, compétences,

mélange des deux... (voir page 15) et ont masqué les questions de fond : que doit-on enseigner ? à quelle culture littéraire initie-t-on les élèves ? quel est le niveau attendu en capacité d'expression et d'argumentation ? etc. De grandes disparités en fonction des établissements et des classes s'ensuivent, chacun fixant le niveau à atteindre. Au cycle 3, les difficultés et disparités sont encore accrues puisque les apprentissages du cycle ont commencé en CM1, dans des écoles différentes, pour des élèves d'une même classe de Sixième. La coordination pédagogique entre les enseignant.e.s de CM et de Sixième s'est avérée insuffisante voire impossible, ne serait-ce que pour des raisons matérielles.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

► Des repères annuels, pour construire une progression cohérente sur l'ensemble de la scolarité au collège et assurer une même ambition pour tous les élèves : <http://www.snes.edu/Programmes-de-college-propositions-de-progression-annuelle-en-6eme.html>.

► Une meilleure définition des objectifs annuels à atteindre en terme de connaissances et de compétences.

► Un programme axé sur l'acquisition d'une culture littéraire ambitieuse et sur le travail de lecture interprétative et qui explicite les liens entre lecture, étude de la langue, écriture et expression orale. La présentation en tableaux doit être abandonnée.

► Le maintien d'une étude progressive de la langue, privilégiant la compréhension du système linguistique et de ses régularités.

► Le respect de la liberté pédagogique des enseignant.e.s quant au choix des pratiques pédagogiques.

Concernant les sujets de DNB, le nouveau cadrage qui abandonne le lien direct avec l'histoire-géographie-EMC est apprécié par les collègues. Nous avons d'ailleurs souligné les problèmes posés pour les élèves par la coupure méridienne placée entre les deux parties de l'épreuve de français. Le problème majeur reste la disproportion entre le sujet de brevet et le niveau attendu à l'entrée en Seconde.

LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Le programme de LCA n'est pas très différent du précédent si ce n'est par la suppression de thématiques qui intéressaient les élèves : « *Naturel et surnaturel* » en latin ou, en grec, « *Mesurer et interpréter le monde* ». En grec, la liste de ce qu'il faut « *mémoriser et réinvestir* » en un an est très longue et le programme de grammaire est beaucoup trop lourd. De même en latin, les ambitions sur le plan linguistique, à conjuguer avec le travail de culture et de lecture, sont importantes. La présence du grec dans l'enseignement des LCA dès la classe de Cinquième affichée dans le programme est très intéressante mais sans cohérence avec les problèmes d'horaires que nous connaissons.

Des horaires réduits

Le problème majeur a été la réduction drastique des horaires et l'obligation de prendre en charge un EPI pour permettre l'ouverture de l'enseignement de complément LCA. En Cinquième, l'horaire d'une heure pour le latin

est insuffisant pour apprendre une langue, et le regroupement des deux premières années du cycle 4 dans le programme témoigne bien de la difficulté. Le financement sur la marge d'autonomie renforce la concurrence avec les autres disciplines. En Quatrième et Troisième, les heures perdues avec la réforme du collège n'ont pas été rétablies à cause de l'absence de dotation spécifique. De nombreux.ses enseignant.e.s ont toujours 5 heures de LCA hebdomadaires avec des groupes parfois très chargés et le regret d'élèves

laissé.e.s de côté, faute de moyens. Les documents d'accompagnement publiés sont insuffisants pour répondre aux attentes des collègues. Si les programmes ont peu changé, la manière de les traiter doit être tout autre étant donné les conditions nouvelles : horaires réduits, confusion entre cours et EPI, évaluation par compétences parfois imposée... De plus en plus souvent en poste partagé, parfois victimes de mesures de carte scolaire, les professeur.e.s de Lettres Classiques vivent une perte de sens de leur discipline.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Des heures fléchées pour les LCA dans la dotation globale.
- ▶ Des horaires progressifs et fixés nationalement de la Cinquième à la Troisième (et non « dans la limite de »).
- ▶ Des modalités d'évaluation choisies par les enseignant.e.s (voir page 15).
- ▶ Tous les élèves qui le souhaitent doivent pouvoir suivre un enseignement de latin et/ou de grec, dispensé par un.e professeur.e de Lettres Classiques.

Le SNES-FSU est porteur d'un projet d'initiation aux LCA en classe de Sixième, qui pourrait aider au choix de l'option en Cinquième.

FRANÇAIS ET LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITÉ

Ressources, débats lors de réflexions collectives avec les collègues, échanges sur les conditions de travail... : <http://www.snes.edu/JRD-Lettres-du-24-novembre-2016.html>

Analyse des nouveaux programmes du collège, progression de la Sixième à la Troisième, notes de lecture : <http://www.snes.edu/Programmes-de-college-propositions-de-progression-annuelle-en-6eme.html>
<http://www.snes.edu/Note-de-lecture-Interdisciplinarite-et-transversalite-quels-enjeux.html>

Contact : groupe-lettres@snes.edu



HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

L'histoire-géographie est la seule discipline à avoir bénéficié de repères annuels pour les programmes des cycles 3 et 4. Cela a permis d'atténuer (relativement) le choc de leur mise en place simultanée sur les quatre niveaux du collège.

Toutefois, loin d'aboutir à un allègement par rapport aux textes de 2008, les nouveaux programmes ont aggravé une tendance maintenant bien installée.

Des dilemmes de métiers

Faut-il enseigner de manière approfondie quelques questions permettant aux élèves de construire savoirs et méthodes propres à la discipline ? Faut-il plutôt traiter à tout prix tout le programme, y compris en le survolant, pour éviter de placer les élèves face à un enseignement parcellaire ?

La plupart des enseignant.e.s traite le programme de Troisième au prix de choix pédagogiques qui ne les satisfont pas. Par exemple le chapitre sur l'Allemagne nazie est inséré dans le thème « *Démocraties fragilisées et expériences totalitaires entre les deux-guerres* », ce qui amène à traiter la France des années 1930 et le Front Populaire, la Révolution russe, l'URSS de Staline, et à évaluer les acquis en quatre heures environ...

Dans la colonne « *Démarches et contenus d'enseignement* » figure à plusieurs reprises la consigne de présenter « *à grands traits* ». Quel sens peut-on donner aux apprentissages avec un tel survol ? Pour les autres niveaux, la majorité des enseignant.e.s donne la priorité aux démarches et

méthodes à construire, prenant le temps de faire saisir aux élèves la complexité d'une période, d'une société, d'un phénomène, au prix de chapitres qui ne sont parfois pas traités intégralement. L'institution oblige donc les enseignant.e.s à procéder à des choix qu'elle se refuse à leur offrir officiellement, voire qu'elle peut leur reprocher.

L'approche par les compétences, pronée par l'institution, n'est pas non plus une solution qui permette de faire face à cette ampleur.

Par exemple, la fiche des documents d'accompagnement consacrée à la compétence « *Raisonnement, justifier une démarche et les choix effectués* » explique que « *raisonner, c'est très souvent faire un récit ou une description ayant une vocation démonstrative* ». On peut donc demander aux élèves de « *Raconter une crise de la guerre froide pour montrer qu'elle est emblématique d'une confrontation Est-Ouest* ». On ne voit guère en quoi cela peut faciliter la mise en œuvre de cette partie du programme.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Limiter le nombre de questions étudiées pour se centrer sur la construction d'un mode de pensée historien et géographe sur les sociétés, donc envisager des questions au choix.
- ▶ Mieux articuler les contenus du collège avec ceux du lycée.
- ▶ Établir des liens plus marqués entre l'histoire et la géographie.
- ▶ Réintroduire en géographie les territoires en marge, les « exclus », en prenant en compte les approches de la géographie critique, faire une place plus importante en histoire à l'étude de l'histoire globale, aux dimensions extra-européennes ainsi qu'aux groupes sociaux.

Site : <http://www.snes.edu/Bienvenue-dans-la-rubrique-Histoire-geographie.html>

Contact : contenus.secretariat@snes.edu

Twitter : @HCSnesFSU

NOUVELLE ÉPREUVE TERMINALE AU DNB EN HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

La nouvelle épreuve terminale au DNB pose plusieurs problèmes :

- ▶ décalage entre les objectifs (connaissances, capacités, méthodes) que se fixe la discipline et les attendus des épreuves terminales ;
- ▶ l'exercice de la question longue pourrait être amélioré en donnant lieu à une étude plus problématisée de documents, avec la rédaction d'un paragraphe structuré autour de connaissances et nourri des informations tirées des documents.

Le principal problème posé par l'épreuve de la session 2017 fut le sujet d'EMC : une approche orientée idéologiquement, mêlant dans la confusion l'Union européenne et ses institutions, la République française et « ses valeurs ». Alors que l'EMC est censé permettre à l'élève en tant que futur.e citoyen.n.e de construire une pensée critique, l'exercice demandait de justifier une opinion donnée d'avance.

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Les programmes d'EMC sont en vigueur depuis 2015.

Former à l'esprit critique

Parmi les quatre grands « domaines », la « sensibilité » dérouté les enseignant.e.s. La formation continue n'a pas permis de faire face à ces nouveautés. Les nombreux « objets d'enseignement » donnent l'impression d'un programme très lourd. Les enseignant.e.s s'inquiètent de voir s'affaiblir, avec certains aspects du programme, leur rôle de formation à l'esprit critique. Attaché.e.s à

l'idée que l'EMC permet la formation de futur.e.s citoyen.ne.s, les collègues donnent d'avantage d'importance à des domaines comme « l'engagement » et « le droit et la règle ». Le choix a souvent été fait de « calquer » le traitement du programme d'EMC sur celui de

l'ancien programme d'éducation civique, notamment parce qu'il permet de réaliser des passerelles avec les questions abordées en histoire-géographie, en traitant par exemple de la loi, des libertés fondamentales en Quatrième en lien avec la Révolution française.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Définir des repères annuels. Le SNES-FSU propose un découpage du programme d'EMC <https://www.snes.edu/EMC-au-college-proposition-de-decoupage-annuel-du-programme.html>, privilégiant la cohérence avec le programme d'histoire-géographie.
- ▶ L'EMC doit permettre en priorité la construction d'un esprit critique.

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

L'EMI a fait son apparition dans les programmes du cycle 4, témoin d'une prise de conscience de la nécessité de former les élèves pour leur permettre d'acquérir une culture de l'Information et de devenir des citoyen.ne.s éclairé.e.s. Pourtant, dans les établissements cette préoccupation est souvent reléguée au second plan. Les difficultés sont réelles pour mettre en œuvre l'EMI :

→ absence de moyens, et en particulier d'un volume horaire dédié. Sans temps spécifique alloué, l'EMI passe à la trappe. Former les élèves, assurer une progression dans les apprentissages relève aujourd'hui du parcours du combattant. La réforme du collège et ses dispositifs a malmené ce qui existait.

Nombre de professeur.e.s documentalistes ont vu disparaître les occasions d'assurer l'enseignement de contenus en Information Documentation qu'ils.elles avaient pourtant imposés au fil des années ;

→ l'absence de lisibilité doit être enseigné est un frein et encourage

les bricolages locaux. Si le référentiel EMI liste les attendus en fin de cycle, il ne permet pas la mise en œuvre d'un enseignement. Que faut-il enseigner ? Quelles connaissances ? Qui prend en charge quoi ? Quand ? L'EMI reste donc assez abstraite pour l'ensemble des professeur.e.s.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ L'identification explicite des connaissances et compétences qui relèvent de l'expertise du.de la professeur.e documentaliste.
- ▶ L'identification de repères annuels pour faciliter la progression et la mise en œuvre des apprentissages.
- ▶ Du temps et des moyens pour la formation de TOU.TE.S les élèves.
- ▶ Du temps de concertation avec les professeur.e.s des autres disciplines pour cerner les objets d'étude communs et favoriser l'interdisciplinarité.

Ressources : <https://www.snes.edu/Education-aux-Medias-et-a-l-Information-EMI.html>

Contact : documentalistes@snes.edu

LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Unique et interlangues, adossé au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), le programme de même que les documents d'accompagnement ne résolvent en rien les difficultés d'objectifs et de lisibilité que rencontraient déjà les enseignant.es avec les anciens programmes.

En effet, l'absence de repères annuels contraint les enseignant.es à décider seul.es de la répartition du programme entre la Sixième ou la Troisième en LV1 ou entre la Cinquième et la Troisième en LV2. L'horaire de LV2, à 2h30 par semaine, et l'horaire variable concernant les sections euros rendent, par ailleurs, difficile la mise en place des programmes.

Des attendus discutables

En fin de Troisième, deux activités langagières de niveau B1 en LV1 et deux de niveau A2 en LV2 doivent être atteintes. L'absence de priorisation des activités langagières conduit à de grandes inégalités entre les élèves en fonction des choix des professeur.es.

Les niveaux visés sont discutables car les élèves ont des niveaux hétérogènes (sections bilangues, européennes, bilingues...) : il est par exemple absurde d'attendre un niveau A1 pour des élèves qui ont parfois commencé une langue en primaire.

Des entrées thématiques existent tant au cycle 3 (la personne et la vie quotidienne, repères géographiques, historiques et culturels, l'imaginaire) qu'au cycle 4 (langages, école et société, voyages et migrations, rencontres avec

d'autres cultures). Ces thématiques – ressemblant à celles des anciens programmes – ne permettront pas à tou.te.s les élèves d'acquérir une culture commune nécessaire à la poursuite des études au lycée : sans indications annuelles, les thématiques pourront être traitées très différemment d'un.e enseignant.e à l'autre.

Le choix d'un programme unique inter-langues a une autre conséquence importante : les aspects linguistiques et culturels se trouvent minorés.

Quelles exigences ?

Les anciens programmes pouvaient être critiqués pour leur volume trop important et leur description trop détaillée (que l'on retrouve dans les repères de progressivité de certaines langues), l'excès inverse caractérise ces nouveaux programmes. Ainsi, pouvons-nous lire ce type de prescription sans autre indication : « *Groupe verbal : expression du présent, du passé, de l'avenir. Modaux. Passif. Construction des verbes* ». L'enseignant.e doit alors placer le curseur et les exigences.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

Pour le SNES-FSU la logique de non-prescription peut aller de pair avec des repères annuels (étude de temps verbaux précis, apprentissage du lexique d'un champ culturel donné...). Par exemple, dire que tel aspect linguistique ou culturel doit être absolument traité à tel niveau du collège n'empiète en rien sur la liberté pédagogique qui consiste à choisir la manière de traiter la question commune.

Les repères de progressivité censés aider l'enseignant.e dans sa progression linguistique se réduisent aux niveaux du CECRL, donc n'apportent rien de plus. L'enseignant.e se retrouve bien seul.e face à ses choix...

La cohérence pédagogique ne peut pas seulement être portée par les enseignant.e.s au sein de la classe : des pistes sont nécessaires.

Le SNES-FSU demande l'introduction de repères annuels, culturels et linguistiques, par langue (ex : tel temps en LV1 en Sixième, tel point historique en LV2 en Quatrième, etc.) et une clarification des objectifs à atteindre en fin de cycles, de façon à harmoniser les attendus, avant le passage des élèves en Seconde notamment (le niveau A2 dans les cinq activités langagières nous semblant être une piste à travailler pour les LV1 et LV2 « ordinaires »). La clarification devra aussi avoir lieu concernant les élèves bilingues, bilangues, en « euros » car on ne peut pas attendre la même chose des élèves qui bénéficient d'un « renforcement linguistique » auquel n'ont pas accès les autres. En langues régionales, des précisions s'imposent sur les contenus et les attendus car de nombreux élèves viennent de filières bilingues ou en immersion, alors que d'autres débutent. Des documents d'aide doivent être communiqués aux enseignant.e.s.

Site :

<https://www.snes.edu/Analyse-des-nouveaux-programmes-de-LVER-29920.html>
<https://www.snes.edu/Documents-d-accompagnement-LVER-une-veritable-aide.html>

Contact : lver@snes.edu

MATHÉMATIQUES

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

La mise en place des nouveaux programmes sur tous les niveaux simultanément a alourdi la charge de travail des enseignant.e.s de mathématiques, notamment avec les exigences de la réforme du collège (par exemple découpage des éléments de programmes en « micro-compétences » pour positionner un.e élève sur une « compétence »). Le programme doit être traité en moins de temps à cause des EPI et de l'AP, qui au final ont souvent été détournés de leurs objectifs : EPI aux contenus souvent superficiels, peu en lien avec les programmes et vécus comme « passages obligés », AP en classe entière impossible à mettre en place dans la plupart des établissements faute d'heures spécifiques dévolues à l'AP.

Evaluation, crédits, manuels

Si, dans la majorité des cas, il n'y a pas eu de véritable remise en cause des modalités d'évaluation choisies par les enseignant.e.s, l'imposition d'une évaluation non chiffrée dans certains établissements – surtout en Sixième – a ajouté au désarroi des enseignant.e.s. La faiblesse des crédits consacrés aux manuels, ainsi que le manque de temps pour les analyser, a conduit certaines équipes à surseoir à l'achat, et donc à augmenter le budget « photocopies ». Les conditions d'utilisation en classe des manuels numériques sont loin d'être optimales.

Construire une culture commune

Les programmes par cycle ont nécessité une redistribution des notions étudiées par année,

souvent basée sur la progression des anciens programmes, avec quelques difficultés de mise en place liées au fait que les enseignant.e.s se sont souvent senti.e.s « seul.e.s », malgré les nombreuses formations d'accompagnement qui n'ont pas donné les réponses attendues : jusqu'où doit-on approfondir telle notion, quel est le minimum réellement attendu pour telle autre... ? Ces formations imposées n'ont pas permis de clarifier les attendus des programmes ni d'assurer que ceux-ci sont les mêmes dans tous les collèges. Dans certaines académies, les pratiques proposées dans les documents d'accompagnement ont été labellisés « bonnes pratiques », alors que ce ne sont que des exemples possibles.

La coordination pour le cycle 3 n'a pas toujours permis un véritable travail entre pairs, sans compter la difficulté à trouver des plages horaires communes pour la concertation.

Informatique, programmation, algorithmique

L'introduction de la programmation avec *Scratch* a souvent davantage ressemblé à une animation informatique qu'à un enseignement de notions informatiques. Il est vrai que peu d'enseignant.e.s ont pu bénéficier d'une vraie formation « informatique » dans le cadre de la réforme, et que l'équipement des EPLE est loin d'être satisfaisant pour la généralisation d'un tel enseignement. De plus, la passerelle implicite entre les programmes de mathématiques et de technologie a peu fonctionné puisque les deux disciplines ont rarement utilisé les mêmes langages. En revanche l'algorithmique se pratiquait depuis des années avec les programmes de construction et de calcul. Elle n'est en rien une nouveauté, même si elle va plus loin qu'avant.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Définition de repères annuels, pour construire une progression cohérente sur l'ensemble du collège et assurer une même ambition pour tous les élèves.
- ▶ Une meilleure définition des objectifs annuels à atteindre en terme de connaissances et de compétences.
- ▶ Des programmes axés sur l'acquisition d'une culture mathématique ambitieuse, n'ignorant ni l'épistémologie, ni un vocabulaire mathématique plus riche, et laissant plus de place au formalisme mathématique.
- ▶ L'inscription dans les programmes de groupes à effectifs réduits.
- ▶ Le respect de la liberté pédagogique des enseignant.e.s quant au choix de leurs pratiques pédagogiques.

Site : <https://www.snes.edu/Rentree-2017.html>

Contact : maths@snes.edu

SCIENCES-PHYSIQUES

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Un an après la mise en œuvre des nouveaux programmes de sciences-physiques, le sentiment qui domine est celui d'un manque de temps pour enseigner les notions au programme et pour faire réfléchir les élèves. Les enseignant.e.s sont obligé.e.s de faire des choix dans les programmes, et ont l'impression de survoler les notions. En outre, l'absence de repères annuels forts rend leur travail plus complexe et chronophage.

Cycle 3 : un enseignement artificiel de « Sciences et Technologie »

Le SNES-FSU continue à dénoncer l'amalgame artificiel « Sciences et Technologie » avec un horaire et un programme communs au cycle 3, qui matérialise la volonté de gommer les spécificités de chacune de ces disciplines, et qui ignore les différences fondamentales entre les démarches scientifiques et la démarche de projet développée en technologie.

<https://www.snes.edu/EIST-au-cycle-3-ne-rien-se-laisser-imposer.html>

Depuis la réforme du collège, les sciences-physiques sont apparues officiellement dans les enseignements de la classe de Sixième. Accueillir ces élèves en classe entière dans la plupart des collèges, ce qui limite la pratique, est regrettable pour les initier à ces sciences expérimentales.

Le programme du cycle 3 est vague et pléthorique, avec un horaire dédié diminué en primaire, alors que les élèves ont besoin de temps pour entrer dans les apprentissages. Il fait appel à des concepts de sciences-physiques

« particulièrement délicats » comme celui de l'énergie, qui met à l'épreuve la rigueur scientifique des enseignant.e.s à ce niveau. L'impression de vain saupoudrage face à des élèves curieux et enthousiastes engendre une certaine frustration chez les enseignant.e.s qui préféreraient mieux préparer l'entrée dans le cycle 4. L'approche de la notion de signal semble superflue.

Cycle 4 : programme dans le brouillard

Le SNES-FSU se félicite de voir l'histoire des sciences mise en valeur dans le texte programmatique ; cependant choisir cette entrée sans en rester à l'anecdote simpliste est chronophage.

Alors que la durée d'enseignement a diminué en Troisième, le programme s'est alourdi, d'autant

plus si on le traite de façon spiralaire. Le flou de celui-ci interroge les enseignant.e.s et ne permet pas aux élèves de construire une culture commune.

Diplôme national du brevet

Beaucoup d'enseignant.e.s ont été désarçonné.e.s par les sujets de DNB qui nécessitaient des connaissances ne figurant pas explicitement dans les programmes. Les épreuves du DNB ne doivent pas piloter l'enseignement en cours d'année, mais encore faut-il que les enseignant.e.s puissent avoir l'impression que l'épreuve ne mettra pas les élèves en difficulté.

Le manque de temps les presse et il leur faut souvent choisir entre balayer toutes les notions ou bien les entraîner à la résolution d'exercices.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

► Inscrire des séances en groupe à effectif réduit au programme et dans les grilles horaires afin de pouvoir mettre en place des démarches expérimentales qui permettent l'expression et la réflexion des élèves, en respectant les conditions de sécurité.

► Déglobaliser l'horaire de sciences et technologie en Sixième.

► Fixer des repères annuels nationaux pour assurer la continuité de l'enseignement aux élèves qui changent de collège en cours de cycle et simplifier le travail des enseignant.e.s travaillant sur plusieurs établissements (par exemple : la loi d'Ohm en Troisième et répartir l'étude de la structure de l'univers sur les différents niveaux...).

► Alléger les programmes au cycle 3 et 4 afin de permettre d'approfondir les notions étudiées et donc de former les élèves au raisonnement scientifique. En Sixième, il pourrait être pertinent de présenter les sciences-physiques, comme une discipline fondée sur les mesures (température, masse, volume...) ainsi que d'initier les élèves aux schémas de chimie et électriques de façon à préparer leur boîte à outils pour leur passage en cycle 4.

Site : <http://www.snes.edu/Les-programmes-de-Sciences-Physiques-un-an-apres.html>

Contact : physique.chimie@snes.edu

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Cycle 3 : un enseignement artificiel de « Sciences et Technologie »

Le SNES-FSU continue à dénoncer l'amalgame artificiel « sciences et technologie » avec un horaire et un programme communs au cycle 3, qui matérialise la volonté de gommer les spécificités de chacune de ces disciplines, et qui ignore les différences fondamentales entre les démarches scientifiques et la démarche de projet développée en technologie.

<https://www.snes.edu/EIST-au-cycle-3-ne-rien-se-laisser-imposer.html>

La partie « SVT » du programme de cycle 3 s'identifie relativement facilement cependant, permettant aux enseignant.e.s de s'emparer de façon disciplinaire de cet enseignement et de ne pas se laisser imposer un quelconque enseignement de type « EIST » mélangeant les trois disciplines.

Les difficultés de programmation sur le cycle 3 sont décuplées par l'articulation à construire avec le premier degré : sur une majorité de secteurs aucune programmation commune n'a pu être construite, ce qui risque de conduire à de fortes disparités entre les élèves arrivant en Sixième.

En termes de contenus, l'enseignement des SVT en Sixième reste assez chargé. La disparition de la référence nationale à l'existence de groupes les a déjà fait disparaître, en un an, dans près d'un quart des établissements (enquête SNES-FSU, juin 2017).
<https://www.snes.edu/Resultats-de-l-enquete-les-SVT-dans-la-reforme-du-College.html>

Cycle 4 : le bilan n'est pas non plus satisfaisant. Le caractère

excessivement spiralaire du programme a placé les enseignant.e.s dans une très grande difficulté de programmation : risques de redondance des notions abordées, de survol et de découpages excessifs des notions... Les équipes n'ont pas toujours réussi à s'entendre sur des programmations communes au sein d'un même établissement. La continuité du suivi des apprentissages devient problématique pour les élèves qui changent d'établissement. Ce nouveau programme a entraîné une charge de travail importante pour les enseignant.e.s sans bénéfice pour les élèves.

L'ensemble du programme est aussi jugé trop chargé par une très grande majorité d'enseignant.e.s, sentiment accentué par une délimitation beaucoup trop succincte des notions abordées. Des documents d'accompagne-

ment devaient accompagner les programmes pour faciliter leur mise en œuvre : les centaines de pages publiées sur Eduscol, d'objectifs et de qualité très inégaux, ne sont que très peu utilisables – et utilisées – par les enseignant.e.s. Concernant les conditions d'enseignement, la proportion de groupes à effectifs réduits continue de décroître dans les établissements : seulement près d'une classe sur trois en bénéficie.

L'épreuve de sciences au DNB

La nouvelle épreuve de sciences (comportant des SVT à la session 2017), d'une construction très critiquable, a confirmé nos craintes : aucune connaissance n'y était exigible (et donc évaluée) et le niveau de « compétences » mobilisé correspondait davantage à un milieu de cycle 4, provoquant un fort sentiment de décredibilisation de la discipline.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- Une réécriture en profondeur des programmes est nécessaire.
- En Sixième, nous demandons un programme de SVT accompagné d'une définition nationale des horaires.
- Au cycle 4, le découpage du programme en progression annuelle est le seul garant d'une acquisition des notions en vue d'une épreuve de DNB qui ait du sens, et pour une poursuite d'études.

La question récurrente de la lourdeur des programmes interroge : il faut que des choix courageux soient faits pour laisser le temps aux élèves de développer les différentes facettes du raisonnement scientifique plutôt que de tomber dans un encyclopédisme qui incite à un survol, à un saupoudrage des notions et à l'enseignement de pratiques « scientifiques » caricaturales.

Pour tous niveaux, le caractère expérimental des SVT ne pourra s'exprimer que par une définition nationale de groupes à effectifs réduits.

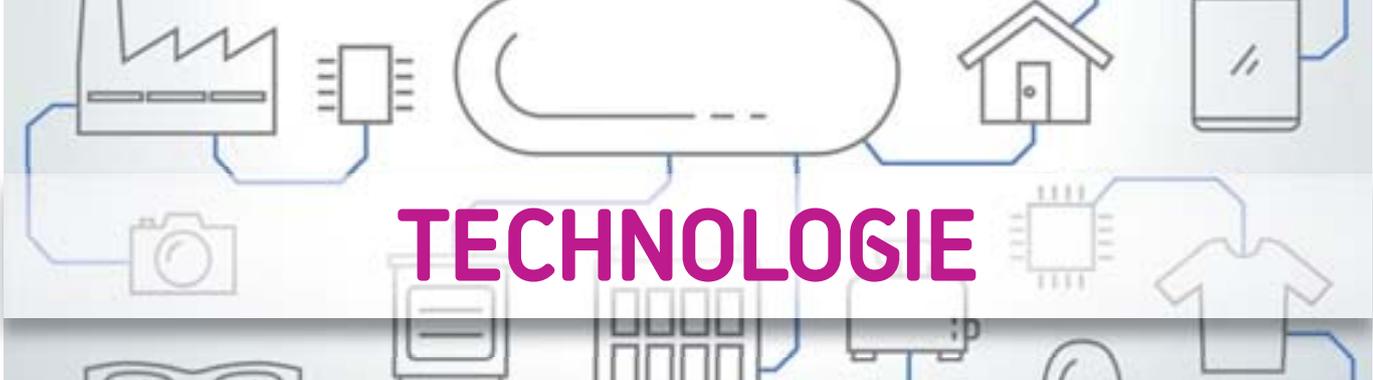
Site :

<http://www.snes.edu/Analyse-des-nouveaux-programmes-2015-de-SVT.html>

<http://www.snes.edu/Documents-d-accompagnements-en-SVT-elements-d-analyse.html>

<http://www.snes.edu/Nouvelle-epreuve-de-SVT-au-DNB-2017-tout-ca-pour-ca.html>

Contact : groupe.svt@snes.edu



TECHNOLOGIE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Lors de la parution des derniers programmes le SNES-FSU avait dénoncé le fait que, réforme après réforme, l'enseignement de la technologie – initialement riche – soit progressivement défait au profit d'une informatique moins coûteuse, avec en toile de fond la réduction des moyens accordés au service public.

Cycle 3 : un enseignement artificiel de « Sciences et Technologie »

Le SNES-FSU continue à dénoncer l'amalgame artificiel « sciences et technologie » avec un horaire et un programme communs au cycle 3, qui matérialise la volonté de gommer les spécificités de chacune de ces disciplines, et qui ignore les différences fondamentales entre les démarches scientifiques et la démarche de projet développée en technologie.

<http://www.snes.edu/EIST-au-cycle-3-ne-rien-se-laisser-imposer.html>

Le programme du cycle 3 a ignoré qu'en technologie, dans le cadre d'une recherche de solution à un problème posé ou lors d'une production technique, les élèves pouvaient s'appuyer sur des connaissances scientifiques acquises ailleurs.

Cycle 4

La technologie a été présentée comme offrant des ouvertures pour les diverses poursuites d'études et participant à la réussite personnelle de tous les élèves. Cela est resté vœu pieux car dès

la présentation du programme nous avons eu la confirmation d'une réorientation réductrice et inacceptable de la technologie au collège.

Les trois dimensions imposées, d'ingénierie – design, socio-culturelle et enfin scientifique – restent très réductrices au regard des compétences listées dans les cinq domaines du socle commun qui pouvaient être associées à d'autres champs technologiques.

Le découpage imposé du programme en trois thématiques artificielles – le design, l'innovation, la créativité –, les objets techniques, les services et les changements induits dans la société – la modélisation et la simulation des objets techniques –, reprend la logique des programmes de ST2I, qui n'a pourtant pas fait l'unanimité au lycée. Seule la partie sur « l'informatique et la programma-

tion » a présenté des repères de progressivité exploitables et cohérents.

Ces nouveaux programmes, qui cantonnent la technologie à une science d'observations et de manipulations autour de quelques réalisations de maquettes ou de montages de prototypes expérimentaux, orientent une lecture des contenus et limitent les pratiques de classe.

Quelle culture technique ?

Aussi dans ce contexte particulièrement flou les collègues ont fait, en classe entière, comme ils.elles pouvaient.

La confrontation à une véritable culture technique est aujourd'hui « externalisée » sous forme d'atelier ou de concours, pilotés par les entreprises ou le ministère, auxquels notre hiérarchie nous invite vivement à adhérer.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

- ▶ Une définition stabilisée des objectifs de la technologie.
- ▶ Un recrutement initial spécifique par un CAPET et une agrégation.
- ▶ Une réelle formation des enseignant.e.s.
- ▶ Une dotation en matériel nationale et uniformisée.
- ▶ Pour développer l'habileté manuelle et expérimentale des élèves comme évoqué dans l'introduction des programmes, la mise en place indispensable de groupes à effectifs réduits.

Site : <https://www.snes.edu/technologie-college-pour-quoi-faire.html>

Contact : techno@snes.edu

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Les programmes d'EPS font partie des programmes les plus décriés. Dès leur publication, une pétition lancée par le SNEP-FSU a recueilli près de 13 000 signatures sur 20 000 enseignant.e.s concerné.e.s.

Une image dégradée de la discipline

Des programmes approximatifs, peu opérationnels, les professeur.e.s d'EPS en avaient déjà eu. Mais ceux-ci touchent la profession au cœur de son identité : ils donnent de la discipline une image dégradée, vide de contenus, uniquement centrée sur de grandes généralités. L'étude des pratiques physiques, sportives et artistiques, à l'heure où la sédentarité des jeunes devient alarmante, est devenue anecdotique pour l'institution.

Ces programmes prennent le contrepied de la consultation organisée par le ministère sur les premiers projets. En effet, les enseignant.e.s et les corps d'inspection demandaient une plus grande précision dans les « attendus » et dans les « repères de progressivité ».

C'est exactement le contraire qui a été retenu par le ministère. Le bilan est sans appel : les programmes ne servent plus à rien, les enseignants d'EPS n'y font même plus référence, sauf de façon formelle lorsque l'institution le leur demande. À titre d'exemple, annoncer que l'élève doit « gérer son effort » ne donne strictement aucune indication sérieuse sur l'activité à déployer. Que l'on soit en natation, en escalade ou en tennis de table, « l'effort » n'est pas de même nature et sa « gestion » encore moins. On

peut donc enseigner sous un même vocable des réalités complètement différentes.

La fonction des programmes interrogée

S'ils ne donnent plus les repères essentiels pour viser une culture commune, pour tous les élèves, alors pourquoi avoir des programmes ? Si des programmes ne font pas le point sur l'histoire et les recherches didactiques des disciplines, à quoi servent-ils ? S'ils ne donnent pas les éléments de savoirs essentiels à maîtriser pour



Syndicat National de l'Éducation Physique

s'émanciper, ils ne servent à rien. Une structuration sérieuse de l'EPS est urgente, pour les enseignant.e.s, les élèves, les parents. Détail des critiques : http://www.snepfsu.net/peda/programme_analyses.php

LES PROPOSITIONS DU SNEP-FSU

Face à cette situation le SNEP-FSU a engagé une démarche originale et inédite : proposer à la profession un processus « *vers une écriture concertée des programmes d'EPS* ». Le premier temps de ce processus a consisté à écrire des programmes alternatifs.

Le SNEP-FSU a produit, à partir de choix explicites et transparents, des programmes reprenant le cadre du Conseil supérieur des programmes, mais en changeant radicalement le contenu. Cette base de travail a ensuite été rendue publique et soumise à l'appréciation des enseignant.e.s d'EPS.

Des stages syndicaux ont été organisés dans quasiment toutes les académies pour discuter et améliorer la production initiale. Pour le SNEP-FSU, c'était une manière de « reprendre la main sur le métier ». Un débat collectif sur les enjeux de formation des jeunes, sur la programmation des savoirs, compétences, connaissances sur l'ensemble de la scolarité est sans aucun doute de la responsabilité d'un syndicat d'enseignant.e.s lorsque le pilotage institutionnel est déficient. Tout ceci a débouché sur une deuxième version, forme de compromis professionnellement acceptable, diffusée à la profession via un bulletin syndical spécial « *Programmes alternatifs* ».

Aujourd'hui le processus continue, des équipes d'établissement s'appuient sur ces programmes alternatifs pour construire leurs projets.

Les programmes scolaires sont le révélateur des choix de la culture commune que tous les élèves doivent s'approprier. Quelle est la pensée sous-jacente qui conduit à sélectionner ou pas tel ou tel savoir, telle compétence ? Quel traitement didactique des savoirs ? Les programmes devraient le définir, tandis que le « comment faire » pédagogique reste de la responsabilité et de la compétence des enseignant.e.s.

C'est parfois l'inverse qu'on voudrait nous imposer.

Site : <http://www.snepfsu.net/ProgrammesAlternatifs/>

Contact : educ@snepfsu.net

HISTOIRE DES ARTS

BILAN DE LA MISE EN PLACE DES PROGRAMMES

Les programmes sont censés être mis en œuvre par toutes les disciplines, mais les thématiques du cycle 4 ne sont obligatoires que pour les professeur.e.s d'éducation musicale et d'arts plastiques.

Au cycle 3, les objectifs et repères de progressivité sont proches de ceux du Parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Au cycle 4, les huit thématiques recouvrant la période historique allant du Moyen-Âge à nos jours sont plutôt en lien avec les programmes d'histoire.

Ces programmes n'ont pas été écrits en lien avec les programmes d'arts plastiques et d'éducation musicale, et se trouvent, de fait, plaqués sur les programmes disciplinaires, ce qui explique que les enseignant.e.s s'en sont peu emparés.

LES PROPOSITIONS DU SNES-FSU

L'histoire des arts devrait faire partie intégrante des programmes disciplinaires, et non donner lieu à un programme spécifique. Un corpus d'objets d'études ou de problématiques au choix des équipes pourrait permettre des regards croisés, donner lieu à des travaux pluri ou interdisciplinaires qui auraient aussi un sens dans le cadre des programmes disciplinaires, par exemple « inventions, innovation », « l'engagement », « le métissage », « le temps et l'espace »...

En Troisième, une première approche d'un travail de recherche avec les professeur.e.s – documentalistes, et dans un temps spécifique dédié, pourrait être proposée. Du temps de concertation dans les services est indispensable pour mettre en place une interdisciplinarité qui a du sens. L'histoire des arts ayant été réintégrée dans l'épreuve orale du DNB à partir de la session 2018, il serait souhaitable que l'oral s'appuie au moins en partie sur un projet artistique au choix, réalisé en classe, et qui permette aux élèves de faire le lien entre la ou les pratiques artistiques et les œuvres travaillées en classe.

Site : <https://www.snes.edu/Bienvenue-dans-la-rubrique-27215.html>

Contact : ens.artistiques@snes.edu

PARCOURS

La mise en place des cinq parcours (avenir, citoyen, éducatif de santé, d'éducation artistique et culturelle) complexifie le métier car ils doivent être construits en cohérence avec les différents enseignements. Ces parcours sont souvent un « fourre-tout » pour cautionner différentes actions proposées par des partenaires extérieurs. Ils ne doivent pas piloter les contenus d'enseignement ; les missions de chacun doivent être respectées (enseignant.e.s, partenaires culturels, Psy-ÉN, etc.). L'application FOLIOS n'est en aucun cas obligatoire.

Pour aller plus loin :

<https://www.snes.edu/PARCOURS.html>

UNE INTERDISCIPLINARITÉ PRESCRITE

Pour le SNES-FSU, il y a interdisciplinarité lorsque plusieurs disciplines travaillent sur un objet d'étude commun, une problématique partagée, travaillés dans chaque discipline, avec ses savoirs, ses méthodes et ses ressources propres. Ces croisements doivent avoir été pensés dans l'écriture des programmes.

Or, les croisements interdisciplinaires raccrochés initialement aux huit thèmes d'EPI sont connectés artificiellement aux programmes car déterminés après coup et ne correspondent pas à cette conception. Ils portent une vision utilitariste des savoirs scolaires, peuvent faire obstacle aux apprentissages pour les élèves en difficulté qui risquent de se focaliser sur la réalisation « pratique » imposée.

Si elle est conçue comme une mise en relation des savoirs construits dans différentes disciplines, l'interdisciplinarité est un des outils pour permettre aux élèves de comprendre le monde dans sa complexité et un moyen de lutter contre les inégalités.

Ce travail interdisciplinaire exigeant nécessite du temps de concertation dans les services et une formation des enseignants. Si les collègues le souhaitent, ils doivent pouvoir travailler en co-intervention devant faire l'objet de moyens spécifiques complémentaires. Ce travail doit être progressif en collège et pourrait s'effectuer en Troisième avec les professeurs documentalistes dans le cadre d'un horaire dédié, notamment en lien avec l'EMI.

Pour approfondir :

<https://www.snes.edu/Interdisciplinarite-les-propositions-du-SNES.html>

<https://www.snes.edu/Les-difficultes-de-l-interdisciplinarite-par-E-Bautier.html>

DES ÉVALUATIONS QUI PÈSENT SUR LE MÉTIER

Évaluations diagnostiques, formatives, sommatives, auto-évaluation... évaluations chiffrées ou non chiffrées... de nombreuses formes et modalités d'évaluation en classe sont possibles, au service des progrès des élèves. Leur choix relève de la liberté pédagogique des enseignant.e.s concepteurs.rices de leurs évaluations.

Les pratiques interrogées

L'évaluation des acquis des élèves est à la croisée de nombreuses problématiques qui interrogent les pratiques de classe, le travail collectif et la liberté pédagogique, la conception du métier, l'orientation des élèves, le pilotage du système éducatif.

La mise en place du bilan de fin de cycle (fin de Sixième et fin de Troisième) via l'application informatisée LSU conduit souvent à l'imposition par les hiérarchies locales de modalités et de grilles d'évaluation. Elles remettent en cause la liberté pédagogique des enseignant.e.s et génèrent des tensions qui pèsent sur les métiers. L'évaluation des élèves est en fait utilisée comme levier pour transformer, sans le dire, les pratiques professionnelles des enseignant.e.s.

Le LSU

Au-delà des différentes formes que peut prendre l'évaluation, la manière de la présenter et de la communiquer aux élèves et aux familles est décisive. Le LSU est trop complexe pour les familles et génère du travail supplémentaire pour les personnels, sans intérêt pédagogique pour les élèves.

Le SNES-FSU rappelle que le socle commun de connaissances et de culture n'a pas à être validé ni évalué en cours d'année. Les textes réglementaires laissent la liberté de choisir son ou ses outils d'évaluation : notes, compétences, couleurs, etc.

Les notes ne sont pas supprimées (arrêté du 31 décembre 2015 : « *Au cycle 3, les bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève comportent au moins [...], le cas échéant, en classe de Sixième, la note obtenue par l'élève* » ; « *Au cycle 4, les bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève comportent au moins [...] la note de l'élève ou tout autre positionnement de l'élève au regard des objectifs d'apprentissage fixés pour la période* ». Pour aller plus loin :

<https://www.snes.edu/Derives-LSU.html>

En aucun cas le positionnement sur les huit domaines du socle en fin de Sixième et de Troisième n'impose de grilles de « compétences » ou d'évaluation « par compétences ».

Un DNB à repenser

Le DNB ne valorise pas les élèves en réussite dans certaines disciplines : les arts plastiques, l'éducation musicale, les langues vivantes, l'EPS ne sont pris en compte que dans le cadre du bilan de fin de cycle. Les épreuves terminales ne sont pas conçues pour favoriser la



liaison avec les attentes du lycée. L'épreuve orale engendre de grandes inégalités entre les établissements, notamment du fait de la diversité des projets possibles et du grand flou qui entoure les attendus :

<https://www.snes.edu/epreuve-orale-DNB-2017.html>

Les modifications apportées au DNB dès la session 2018 sont de simples ajustements portant sur l'équilibre entre le socle et les épreuves terminales, et sur l'organisation de ces épreuves.

Pour consulter nos analyses concernant les contenus d'épreuves :

<https://www.snes.edu/Nouveau-DNB-organisation-sujets-zero-et-analyses.html>

<https://www.snes.edu/DNB-2017-Les-sujets-seront-circonscrits.html>

POUR LE SNES-FSU ET LE SNEP-FSU, TOUTES LES DISCIPLINES DOIVENT COMPTER !

Le positionnement sur les huit domaines ou sous-domaines du socle pour le bilan de fin de cycle doit être abandonné au profit d'une évaluation disciplinaire équilibrée. Le SNES-FSU et le SNEP-FSU demandent la suppression des appréciations (EPI, AP, parcours...) et des éléments de programme travaillés du LSU.

Pour le SNES-FSU et le SNEP-FSU, l'articulation entre évaluation en classe et certification doit être repensée. Le DNB doit être un examen national qui prenne en compte toutes les disciplines et certifie l'acquisition d'une culture commune en terme de connaissances et de compétences définies par les programmes ; il doit être conçu non pas comme un examen de fin de scolarité obligatoire mais comme une étape dans le cadre d'un second degré cohérent, articulant collège et lycée et reposant sur des enseignements disciplinaires.

SOMMAIRE

Édito	p. 1
Arts plastiques	p. 2
Éducation musicale	p. 3
Français	p. 4
Langues et cultures de l'Antiquité	p. 5
Histoire géographie	p. 6
EMC	p. 7
EMI	p. 7
Langues vivantes étrangères et régionales	p. 8
Mathématiques	p. 9
Sciences-physiques	p. 10
Sciences de la vie et de la Terre	p. 11
Technologie	p. 12
EPS	p. 13
Histoire des arts	p. 14
Interdisciplinarité	p. 14
Parcours	p. 14
Évaluation des élèves	p. 15

CE DOSSIER A ÉTÉ RÉALISÉ PAR : Alain Brayer, Thomas Brissaire, Sandrine Charrier, Jean-François Clair, Yağup Demirer, Magali Espinasse, Joëlle Georges, Amélie Hart-Hutasse, Xavier Hill, Anne-Sophie Legrand, Caroline Magaud, Emmanuelle Mariini, Sonia Mollet, Virginie Pays, Fabrice Rabat, Arthur Reverchon, Claire Richet, Marc Rollin, Sébastien Salmon, Georges Thai, Isabelle Tourtier *pour le secteur contenus du SNES-FSU, et par* Benoît Hubert *et* Christian Couturier *pour le SNEP-FSU.*